

Rapport annuel de Délégation de Service Public



Port de Barfleur 2018 - Année 1

TABLE DES MATIERES

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE BARFLEUR.....	3
A) Caractéristiques générales	3
B) Descriptions des services	3
C) Description des installations.....	4
D) Horaires	4
II / DONNEES COMPTABLE	5
III / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER.....	5
A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	5
1) Faits marquants de l'exercice	5
2) Actions marketings et communication	6
3) Fréquentation et analyses.....	7
4) Entretien des équipements	8
5) Qualité/Sécurité /Environnement	8
6) Effectifs / qualifications	8
7) Formation.....	9
8) Sinistres	9
B) EVOLUTION DES TARIFS.....	9
1) Tarifs d'outillages.....	9
2) Ajouts et modifications.....	9
C) PERSPECTIVES	9

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE BARFLEUR

A) Caractéristiques générales

Objet de la délégation : Exploitation du port de plaisance et de pêche de Barfleur

Déléataire : Société Publique Locale d'Exploitation Portuaire de la Manche

Délegant : Conseil départemental de la Manche

Prise d'effet de la convention : 1er janvier 2018

Echéance de la convention : 31 décembre 2047

Durée de la convention : 30 ans

B) Descriptions des services

Le port de plaisance de Barfleur dispose de 140 emplacements.

Dans le cadre de la DSP, le port de Barfleur a l'obligation d'assurer les services suivants :

- l'accueil des plaisanciers et des usagers des installations portuaires,
- la gestion des terre-pleins,
- la fourniture des services portuaires (cale de mise à l'eau, fourniture d'eau et électricité sur le quai, collecte des déchets, avitaillement en carburant des bateaux de pêche),
- la gestion des outillages,
- l'animation et les actions commerciales valorisant les équipements portuaires,
- la surveillance des équipements portuaires,
- l'entretien, la réparation et le renouvellement des équipements,
- les travaux d'extension et d'amélioration.

C) Description des installations

Le Port de Barfleur comprend :

- Un quai de pêche avec une station d'avitaillement,
- Un quai pour le passage en plaisance,
- Une zone de mouillage,
- Trois cales de mise à l'eau,

D) Horaires

Il n'y a pas de bureau du port à Barfleur. Pour toute information ou demande, il faut contacter le bureau du port de Saint-Vaast-la-Hougue aux horaires suivants :

Du 1^{er} janvier au 31 mars

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

Du 1^{er} avril au 30 juin

	Matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} juillet au 31 août

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 20h	
dimanche	8h à 20h	

Du 1^{er} septembre au 30 septembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} octobre au 31 décembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

II / DONNEES COMPTABLE

	2018
chiffre d'affaires locations plaisance	36,04
chiffre d'affaire location pêche	7,13
redevances occupation domaine	23,28
Sous total produits	66,45
charges exploitation	34,3
impôts et taxes	11,6
charges de personnel	12,9
dotations amort/provisions	1,25
redevance DSP	2,4
autres charges	0
Sous total charges	62,45
résultat en k€	4

Il s'agit d'une première année d'exploitation intégrant à la fois les reprises des amortissements antérieurs, la reprise du personnel communal (en mise à disposition). Il n'y a pas eu de gros travaux d'investissement réalisés. Le résultat financier sort en positif de 4 000 €, intégrant une redevance domaniale versée au Département de 2 400 €.

III / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) Faits marquants de l'exercice

+ Opération PECHPROPRE :

Le projet PECHPROPRE a été initié en 2016 par la Coopération Maritime dans le but de proposer un dispositif national de gestions des Plastiques Usagés des professionnels de la Pêche (PUP) adapté aux problématiques portuaires. Il s'appuie sur l'expertise du monde agricole par l'intervention du Comité Français des Plastiques en Agriculture (CPA).



Le port de Barfleur a été choisi comme port « pilote » pour la façade Manche. Les procédures de recyclage des filets de Saint-Vaast-la-Hougue ont été transposées à Barfleur. Des big-bags ont été distribués pour pré-stocker les filets usagés et un container a été mis sur le quai pour les chutes de chalut.

L'opération s'est déroulée de la mi-février à la mi-juin 2018 avec l'aide du SMEL (Synergie Mer et Littoral). Sur la période, 430 kg de filets usagés ont été récupérés puis recyclés ainsi que 130 kg de chutes de chalut.

2) Actions marketings et communication

L'agence de communication Kacao a été choisie pour réaliser la nouvelle identité graphique de la SPL des Ports de la Manche, la charte graphique ainsi que le nouveau site web.

+ Nouvelle identité graphique :

Le nouveau logo de la SPL se décline en plusieurs versions en fonction de l'utilisation qui en sera faite, à un niveau global ou local. Il sera facile à adapter aux prochains ports qui rejoindront la SPL.



BARFLEUR



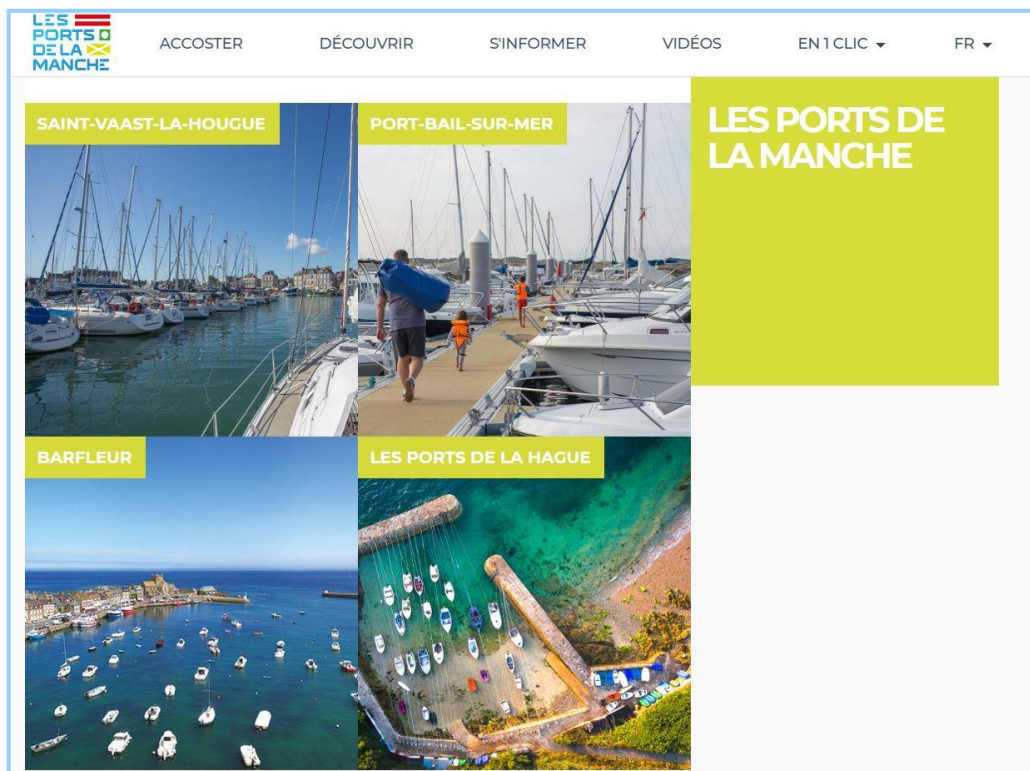
PORT-BAIL



SAINT-VAAST
LA-HOUGUE

+ Nouveau site internet :

La nouvelle version du site réalisée par l'agence Kacao a été mise en ligne en novembre 2018, avec une nouvelle ergonomie de navigation, de nouveaux services en lignes (réservation de places à flot pour les visiteurs, abonnement aux cales) et la mise en valeur des destinations touristiques portuaires.



+ Photothèque et vidéos du port :

Après le reportage photo réalisé en 2017, les vidéos des ports de la Manche ont été réalisées en début de saison 2018. L'ensemble des réalisations est visible sur la chaîne Youtube de la SPL Les Ports de la Manche.

3) Fréquentation et analyses

+ AOT annuelles

Au 31 décembre 2018, les contrats au mouillage était réparti comme suit :

- 94 mouillages sur la grille,
- 12 mouillages tournants à la Bretonne,
- 8 mouillages tournants au Cracko,
- 10 mouillages professionnels.

Le total des mouillages est de 124 bateaux.

+ Escales supérieures à un mois

En 2018, il y a eu 122 nuitées mensuelles pour 2 bateaux.

+ Escales en passage

En 2018, il y a eu :

- 10 nuitées visiteurs sur le quai,
- 30 nuitées au mouillage pour 6 bateaux

+ Flotte de pêche :

Au 31 décembre 2018, 10 bateaux de pêche professionnelle bénéficient d'un contrat annuel dans le port de Barfleur.

4) Entretien des équipements

- Remplacement de chaînes filles au fur et à mesure des demandes en attente de la campagne 2019,

5) Qualité/Sécurité /Environnement

+ Installation environnementale sur le port de Barfleur

Pour rappel, le port de Barfleur dispose :

- 2 collecteurs d'huiles minérales usagées.

6) Effectifs / qualifications

Au 31 décembre 2018, l'effectif du port de Barfleur est le suivant :

- un directeur,
- un agent portuaire.

Les agents portuaires de Saint-Vaast sont également susceptibles d'intervenir sur le port de Barfleur.

7) Formation

Formation de l'agent portuaire en habilitation électrique de premier niveau.

8) Sinistres

Pas de sinistres déclarés en 2018

B) EVOLUTION DES TARIFS

1) Tarifs d'outillages

+ Pour les mouillages

L'augmentation est calculée selon la formule de l'article 30 de la concession portuaire. Pour 2019, elle s'élèvera à 3,11%.

2) Ajouts et modifications

+ Utilisation des cales de mise à l'eau

L'utilisation des cales pour la mise à l'eau est comprise dans les forfaits passage, mensuel, annuel et dériveur. Pour les autres usagers la mise à l'eau et l'enlèvement des navires est tarifé forfaitairement comme suit : 30 €TTC par semaine, 60 €par mois et 180 € par an. Une pénalité forfaitaire de 50€ TTC sera appliquée à tout contrevenant.

C) PERSPECTIVES

Le port de Barfleur nécessite une profonde mise à niveau des équipements qui devra se dérouler sur plusieurs années :

- 2019 : changement des chaines mères de la grille de mouillage
- 2020 : mise aux normes des bornes électriques du port